

La mesure que nous prenons aujourd'hui, et toutes celles que le Parlement pourra autoriser, c'est volontairement que le pays la prend ou les prendra, non parce que notre statut est celui d'une colonie ou un statut inférieur par rapport à la Grande-Bretagne, mais parce que en raison de l'égalité de statut, nous sommes une véritable nation, un membre du commonwealth des pays britanniques, jouissant de la même liberté que la Grande-Bretagne elle-même, liberté pour la préservation de laquelle nous devons tous nous unir.

Permettez-moi de répéter la phrase :

Au cas où le Royaume-Uni s'engagerait dans un conflit dont le but serait de résister à une agression, le gouvernement canadien a décidé à l'unanimité aussitôt que le Parlement se rassemblerait, de demander les pouvoirs nécessaires pour assurer la collaboration efficace du Canada avec la Grande-Bretagne.

Ce n'est pas que nous ayons décidé qu'il nous faudrait entrer en guerre bon gré, mal gré. Nous en sommes venus à la conclusion que c'était la politique que le peuple canadien voulait voir appliquer et nous avons convoqué le Parlement pour qu'il exprime ici, comme représentant du peuple canadien, sa volonté et ses désirs quant au fait que notre pays entre en guerre volontairement et de son propre chef.

Entre temps, toutes les mesures nécessaires à la défense du Canada seront prises. Les consultations avec la Grande-Bretagne continueront. A la lumière de tous les renseignements à sa disposition, le Gouvernement recommandera alors au Parlement les mesures qu'il croit les plus efficaces pour la coopération et la défense. Dans l'appréhension d'un état de guerre, le Gouvernement a déjà fait usage des dispositions de la loi des mesures de guerre. La milice du Canada qui, il y a quelques jours, avait été appelée en service volontaire, sous l'empire de l'article 63 de la Loi de la milice, a été mise en service actif en vertu de l'article 64 de la même loi. Les services navals et la force aérienne ont été aussi placés en service actif.

J'ai aussi ajouté :

Le peuple canadien, j'en suis sûr, fera face à cette grave situation avec une confiance seraine et, par-dessus tout, dans un esprit de nature à sauvegarder l'unité nationale et à maintenir sa liberté.

J'en viens maintenant à l'allocution que j'ai prononcée dans l'après-midi du dimanche, 3 septembre, laquelle, me dit-on, a été irradiée non seulement dans toute l'étendue du Dominion, mais aussi dans divers pays. C'est l'exposé mentionné cet après-midi par mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Manion) et dans lequel, selon lui, je serais allé plus loin que Son Excellence ne l'a fait dans les paroles que je lui ai demandé de prononcer dans le discours du trône. Ainsi que je l'ai dit cet après-midi, si certains mots figurent dans ce discours qu'on ne trouve pas dans le discours du trône, je n'ai pas voulu

[Le très hon. Mackenzie King.]

par là restreindre l'effort que faisait le pays, mais j'ai agi pour ne pas paraître ignorer une grande nation comme la France aux côtés de laquelle nous nous tenons, ainsi qu'aux côtés de la Grande-Bretagne pour la défense de la liberté. Ni la France ni l'Angleterre n'étaient en guerre avec l'Allemagne lors de la publication de la déclaration que je viens de lire. Les deux pays étaient en guerre lorsque fut prononcé le discours du trône.

L'hon. M. MANION: Le très honorable premier ministre me permet-il de lui poser une question? Je ne veux pas l'interrompre, mais je pense que la question exige une réponse, pour tirer les choses au net. Si l'Adresse en réponse au discours du trône qui a été proposée et appuyée cet après-midi est adoptée, pouvons-nous supposer que nous approuvons ainsi la déclaration du très honorable membre, si cette déclaration dépasse la portée du discours du trône?

Le très hon. MACKENZIE KING: Il en est absolument ainsi.

Je désire maintenant donner lecture de ce que moi-même, en qualité de premier ministre du pays, ainsi que le Gouvernement avons donné comme raisons sur lesquels le Parlement devrait baser sa décision et ce que nous demandons au Parlement de décider quand il exprimera ses vues sur l'Adresse présentée à Son Excellence en réponse au discours du trône :

"Depuis des mois, depuis des années même, le spectre d'un conflit imminent en Europe ne nous a jamais quittés. Au cours de ces années tourmentées, rien n'a été oublié, toutes les avenues ont été explorées à la recherche patiente de la paix. Malheureusement pour le monde, M. Hitler et le régime nazi en Allemagne ont persisté dans leur effort de contrôler les autres peuples et les autres pays et ont poursuivi leurs desseins d'agression avec un mépris complet de toute obligation contractuelle et de toute méthode pacifique de résoudre les difficultés internationales. Ils ont eu recours de plus en plus à la déception, au terrorisme et à la violence. C'est cette confiance placée dans la force, cette ambition avide de conquête, cette volonté de dominer partout dans le monde, qui est la vraie cause de la guerre qui, aujourd'hui, menace la liberté du genre humain

"Le sort d'une seule cité, la préservation de l'indépendance d'une seule nation ne sont que l'occasion, non pas la cause réelle du présent conflit. Les forces du mal ont été déchaînées sur le monde; c'est la lutte entre le concept païen d'un ordre social qui ignore la personne humaine et fondé sur la force, et une civilisation fondée sur le concept chrétien de la fraternité humaine, qui respecte la sainteté des traités et le caractère sacré de la personne humaine.

"Comme le disait le président Roosevelt à l'ouverture du Congrès le 4 janvier dernier: "Un jour vient où les hommes doivent être prêts à défendre non seulement leurs foyers, mais aussi les principes de foi et d'humanité qui sont à la base de leurs églises, de leurs gouvernements et de leur civilisation même. La dé-